

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL
Syndicat Intercommunal Scolaire
Coin-Sur-Seille/Pournoy-La-Chétive
du mercredi 5 juin à 18h30**

L'an deux mil vingt-quatre, le cinq juin à 18h30, le Syndicat Intercommunal Scolaire, convoqué par la Présidente et, se rassemble en séance

Secrétaire de séance : Franck DALMARD

Etaient présents :

1. MICHEL Martine, Pournoy-La-Chétive Présidente
2. ANDREUCCI Lydia, Coin-Sur-Seille Vice-Présidente
3. FRANCOIS Olivier, Coin-Sur-Seille
4. DALMARD Franck, Pournoy-la-Chétive
5. GUILLI Salima, Pournoy-la-Chétive
6. WOLFF Caroline, Coin-Sur-Seille
7. KLEIN TERENCE, Pournoy-la-Chétive
8. WERBENEC Jérôme, Pournoy-la-Chétive

Etaient absents excusés avec procuration :

- BRAUN Pierre, Coin-Sur-Seille a donné procuration à WOLFF Caroline, Coin-Sur-Seille
- DIYELANI René, Coin-sur-Seille a donné procuration à Lydia ANDREUCCI

Ordre du jour :

1. Approbation du Conseil Syndical du 10 mai 2024
2. Compte SIS
3. Contrat JVS
4. Contrat ALLIANZ
5. Contrat TOSHIBA
6. Contrat Eco-pâturage
7. Contrat ATSEM
8. Retour Sous-Préfet
9. Bus écoles/collège
10. Chaufferie de l'école élémentaire
11. Divers

1 Approbation du Conseil Syndical du 10 mai 2024

La Présidente informe les membres du Conseil Syndical Interscolaire de l'obligation d'approuver le procès-verbal du conseil syndical intercommunal du 10 mai 2024.

Pour extrait conforme,
Coin-Sur-Seille, le 5 juin 2024

Vote POUR : 9

Vote CONTRE :

Vote ABSENTION : 1

2. COMPTES DU SIS

SOLDE COMPTE HELIOS à la date du 3 juin 2024 = **33 863,57 €**

Le reste à verser de 4990.19 Euros par la commune de Coin Sur Seille pour l'année 2023 a été versé, ainsi que le versement de 2400 Euros de Coin-Sur-Seille a été versé courant mai 2024

ANNEE 2024

	ACOMPTES VERSES PAR LES COMMUNES ANNEE2024 – 5 juin 2024
COIN SUR SEILLE	30 400 €
POURNOY-LA-CHETIVE	52 400 €

ANNEE 2024 depuis le 10 mai 2024

FACTURES PAYEES DEPUIS LE 10 MAI 2024

Le 14/05/2024 – Paies mai 2024	2 151,67 €
Le 14/05/2024 – Cotisations 2024	1 448,00 €
UEM	368,89 €
AUX QUATRES SAISONS élémentaire	30,84 €
AUX QUATRES SAISONS maternelle	16,87 €
LES ECOS PATTES	540,00 €
CAISSE DES DEPOTS	158,00 €
Le 14/05/2024 – Factures	1 114,60 €
ENGIE	5 760,08 €
AUX QUATRES SAISONS élémentaire	47,92 €
AUX QUATRES SAISONS maternelle	25,26 €
DEPHI EST	171,65 €
PAGEB	98,02 €
UNC	275,00 €
INDEMNITE ECOLE MATERNELLE	5 113,86 €
BNP PARIBAS TOSCHIBA	873,41 €
ORANGE FIXE	79,94 €
ORANGE FIBRE	48,00 €
AGESTRA	216,00 €
Le 30/05/2024 – Factures :	12 709,14 €

3. Contrat JVS

Pour le paiement des factures, il a été décidé du paiement par la clé CERTINOMIS pour un montant de **312,00€ pour 3 ans**

4. Contrat ALLIANZ

La Présidente et la Vice-Présidente ont rencontré le commercial de l'assurance ALLIANZ du SIS.

Un point a été fait sur les contrats en cours.

Il a été réactualisé les m2 de l'école élémentaire « Jean de La Fontaine »

- L'assurance de l'école élémentaire est de : **1 585,29 €**
- L'assurance du bureau du SIS était de : **417,01 €**
- Le bureau du secrétariat a été également revu et a été résilié

5. Contrat TOSHIBA

La Présidente et la Vice-Présidente ont contacté le commercial de TOSHIBA afin de faire le point sur les imprimantes à l'école maternelle « Charles Perrault » de Pournoy-La-Chétive et l'école élémentaire « Jean de La Fontaine » de Coin-Sur-Seille :

Un des deux photocopieurs à l'école maternelle a été résilié

Cout total locations copieurs : 4242.28 €

Photopies supplémentaires : 1812.27 €

TOTAL pour 2023 : 6054.55

Un code a été installé pour chaque utilisateur

La fonction couleur des imprimantes a été désactivée.

Il sera revu un code NB et un code couleur pour chaque enseignante suite à notre prochaine réunion avec les enseignantes

6. Contrat Eco-pâturage

La Présidente et la Vice-Présidente ont rencontré Mr SOUCAT des Ecopattes

Nous avons rappelé que nous payons la somme de 540,00€ pour une période de 3 mois pour l'entretien de l'école élémentaire « Jean de la Fontaine »

- **Cout total pour 2023 : 1535,99 €**
- **Cout payé en mai 2024 : 540 €**

- Nous lui avons dit que l'entretien demandé n'était ni assuré et ni respecté au contrat.
- En attente du retour de l'attestation d'assurance
- Deux contrats avaient été signés par le précédent Président du SIS en 2023.
- Les documents signés par le Président précédent ont été présentés à tous les membres du SIS, ce jour

- Un premier mail sera adressé pour dénoncer les manquements au contrat d'entretien

7. Contrat ATSEM

La Présidente avait contacté Pole Emploi afin de diffuser l'offre d'emploi

Une trentaine de candidatures ont déjà été réceptionnée pour le poste ATSEM à la rentrée 2024/2025 à l'école maternelle.

- Une première sélection a été faite par la Directrice de l'école maternelle
- Les entretiens seront réalisés **le mercredi 12 juin 2024 (toute la journée)**

8. Retour Sous-Préfet

La Présidente et la Vice-Présidente ont rencontré Monsieur le secrétaire général de la Préfecture. De très bons échanges ont eu lieu.

9. Bus écoles/collège

La Présidente a contacté le Met' pour la sortie des enfants de CM2 se rendant au collège Jean Mermoz.

Ce bus prendra les enfants des écoles de Coin-Sur-Seille, Coin-Les-Cuvry et Cuvry.

Concernant notre école élémentaire, cela concernera 13 enfants et 2 adultes.

Pour l'école élémentaire de Coin-Sur-Seille, le SIS prendra en charge le trajet qui s'élèvera à **21,30 €**.

10. Chaufferie de l'école élémentaire

Le nettoyage de la chaufferie de l'école élémentaire a été réalisé ce mercredi 29 mai 2024 avec la Présidente, Vice-Présidente et des membres du SIS.

Le contrat de la chaudière a été retrouvé et a été effectué par le chauffagiste MITHOUARD

La Présidente et la Vice-présidente ont remercié les membres présents.

Un deuxième rendez-vous sera programmé afin de faire le tri de matériels stockés et à emmener à la déchetterie.

11. Divers

1 ORANGE

La Présidente a contacté les services orange afin de faire le point sur nos lignes et box.

Il a été constaté que depuis des années, concernant l'école maternelle, nous payons deux lignes de téléphone (fixe et téléphone box)

- La ligne téléphone fixe seul **était de 73,43 € tous les 2 mois** + hors forfait appel sur les portables
- La ligne box fibre : internet/téléphone était de **48,00 € par mois**
- La ligne fixe a donc été résiliée au 31 mai 2024 .

Cout total orange pour 2023 était de 1448.79 € pour les 2 écoles

Concernant l'école élémentaire, la Présidente a vu avec les services.

La boxe et le téléphone restent les mêmes, par contre un informaticien viendra remettre tout aux normes.

2 ALARME INCENDIE

Il a été constaté plus fois que l'alarme se mettait en route.

La Présidente a contacté la société qui est venu changer le boitier de place.

La Présidente a également contacté une entreprise car il y avait de l'eau dans le boitier. Cette entreprise s'est rendue sur place ce samedi 1^{er} juin 2024 et il n'y a pas de fuite sur la toiture.

Le compte rendu du Conseil Syndical du Syndicat Intercommunal Scolaire Coin-Sur-Seille/Pournoy-La-Chétive en date du mercredi 5 juin 2024 est envoyé en Préfecture et à la Trésorerie.

3. CONTROLE DIAGAMTER

L'entreprise DIAGAMTER est venue ce matin afin de faire les vérifications. Le compte rendu nous sera envoyé.

4.VISITE CFA

Possibilité pour les classes de visiter le CFA du bâtiment à Montigny-lès-Metz.

Coin-Sur-Seille, le 5 juin 2024

Madame MICHEL Martine
Présidente du SIS



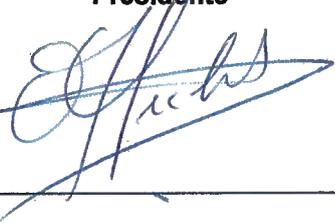
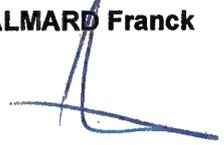
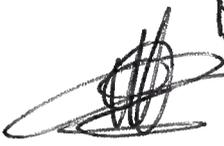
Madame ANDREUCCI Lydia
Vice-présidente du SIS



**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL
Syndicat Intercommunal Scolaire
Coin-Sur-Seille/Pournoy-La-Chétive
du mercredi 5 juin 2024 à 18h30**

Délibération	Objet de la délibération	N° Page
05/06/24	1. Approbation du Conseil Syndical du 10 mai 2024	1
05/06/24	2. Compte SIS	2
05/06/24	3. Contrat JVS	3
05/06/24	4. Contrat ALLIANZ	3
05/06/24	5. Contrat TOSHIBA	3
05/06/24	6. Contrat Eco-pâturage	3
05/06/24	7. Contrat ATSEM	3
05/06/24	8. Retour Sous-préfet	3
05/06/24	9. Bus écoles/collège	3
05/06/24	10. Chaufferie de l'école élémentaire	4
05/06/24	11. Divers	4
05/06/24	12. Procès-verbal des délibérations	5
05/06/24	12. Signatures	6

Tous les membres du conseil syndical présents ont signé

<p>MICHEL Martine Présidente</p> 	<p>ANDREUCCI Lydia Vice-Présidente</p> 
<p>DALMARD Franck</p> 	<p>FRANCOIS Olivier</p> 
<p>GULLI Salima</p> 	<p>BRAUN Pierre</p>  <p>Procureur. Marie-WOLFF Caroline.</p>
<p>KLEIN TERENCE</p> 	<p><i>Procureur délégué à Mme ANDREUCCI</i></p> <p>DIYELANI René</p> 
<p>WERBENEC Jérôme</p> 	<p>WOLFF Caroline</p> 